

SERVAS

Un Compagnon d'Emmaüs sous le coup d'une expulsion vers le Maroc

Ce Marocain, présent dans la communauté de Servas depuis trois ans, a été transféré, ce mardi 16 au centre de rétention de Marseille, alors qu'il demandait à être régularisé. Les membres de la communauté sont sous le choc et veulent se mobiliser.

La communauté d'Emmaüs de Servas est sous le choc : l'un de ses Compagnons est menacé d'expulsion. Il a été transféré, mardi 16 février dans la soirée, au centre de rétention de Marseille. Ce Marocain a intégré la communauté d'Emmaüs il y a trois ans, après plusieurs années passées dans la rue.

« Au mois de juin, il a entamé une procédure pour être régularisé et bénéficier ainsi de l'amendement Emmaüs qui permet aux travailleurs solidaires de rester en France en justifiant d'une présence ininterrompue dans une communauté, raconte Bernadette Perraud, la présidente de l'association Emmaüs. On lui a



L'homme faisait partie de la communauté depuis trois ans.

Archive Progrès/Catherine AULAZ

demandé de venir en gendarmerie ce mardi pour récupérer cette autorisation. » Mais il n'en est pas ressorti et est désormais sous le coup d'une décision administrative incompréhensible pour la bénévole.

« On lui fait payer son passé, le fait qu'il se soit déjà échappé

d'un centre de rétention en 2015. » Un argument que l'on ne réfute pas en préfecture, mais que l'on développe.

Une communauté « meurtrie »

Selon les services de l'Etat, la

demande de ce Compagnon a été examinée avec attention. Plusieurs éléments ont joué en sa défaveur, notamment une précédente évasion d'un centre en 2015, mais également le non-respect d'une assignation à résidence l'année suivante. « C'est un profil avec une problématique d'ordre public. Il s'est manifesté pour une demande d'admission exceptionnelle au séjour mais il ne remplit pas les critères pour l'administration. Il a été convoqué en gendarmerie pour audition et vérification de sa situation », explique-t-on en préfecture avant d'ajouter : « Comme toute personne placée en rétention, il sera présenté sous 48 heures à un juge des libertés et de la détention. » Le juge pourra alors décider de le maintenir pour les 90 jours réglementaires dans le centre ou de le libérer.

Pour Bernadette Perraud, l'heure est au désarroi : « À Emmaüs, nous sommes là pour reconstruire des hommes pas pour les casser. Nous



“ À Emmaüs, nous sommes là pour reconstruire des hommes pas pour les casser ”

Bernadette Perraud,
présidente de
l'association Emmaüs

sommes meurtris dans le cœur de notre travail. » Les membres de la communauté devaient se réunir ce mardi soir pour décider d'une action à mener.

Mathilde VILLEMINOT

CENTRALE DU BUGEY

Le réacteur n°2 repart pour dix années supplémentaires

EDF en a fait l'annonce sur les réseaux sociaux mardi 16 février. « Lundi 15 février à 19 h 23, après un an d'activités et de challenges techniques, l'unité de production n° 2 de la centrale nucléaire du Bugey est de nouveau connectée au réseau électrique national ! », annonce l'entreprise de façon triomphale.

À l'arrêt depuis un an, cette unité a donc reçu le feu vert de l'Agence de sûreté nucléaire pour un bail de 10 années supplémentaires. « L'unité a fait l'objet d'une visite décennale d'une année consistant en un remplacement du combustible et divers travaux de maintenance, explique la mission communication de la centrale. Au terme de trois épreuves réglementaires visant à tester son aptitude à fonctionner en toute sécurité, l'ASN a donné son accord. » Selon les représentants de la centrale, les



L'unité de production n°2 de centrale avait été découpée du réseau électrique le 18 janvier 2020.

Archive Progrès/Laurent THÉVENOT

travaux réalisés ont permis d'élever le réacteur « aux meilleurs standards internationaux » en termes de sûreté, même s'ils ont été perturbés par la crise sanitaire.

D'ici 2024, ce sont les quatre réacteurs encore en activité de la centrale du Bugey

qui vont être remis à niveau dans le cadre du programme national d'EDF, baptisé Grand carénage ; l'investissement, pour la centrale du Bugey, représente la somme de 2,1 milliards d'euros. À ce jour, le réacteur numéro 5 est encore en fonctionnement, jusqu'à son arrêt

cet été pour la visite décennale. L'unité numéro 4 est à l'arrêt depuis novembre dernier et subit en ce moment cette visite de mise à niveau. Enfin, le réacteur numéro 3, lui, à l'arrêt pour « un aléa technique sur un réservoir », doit faire l'objet de la même visite en 2023.

TRÉVOUX

Hôpital : le système informatique attaqué

Le centre hospitalier Montpensier a été victime, comme les deux autres sites de l'hôpital nord-ouest (Villefranche et Tarare, dans le Rhône), d'une cyberattaque dans la matinée du lundi 15 février. Une offensive accompagnée d'une demande de « rançon » qui a bloqué les systèmes informatiques de l'hôpital, soit environ 3 000 postes répartis sur les trois sites.

L'établissement, qui a réuni une cellule de crise, a décidé de reporter les opérations de ce mardi. Dans l'Ain, l'antenne de l'établissement est répartie sur quatre sites (deux à Reyrieux, Trévoux et Villars-les-Dombes) et compte au total 424 lits répartis entre la médecine (59), le moyen séjour (69) et l'hébergement en Ehpad (296 lits).